Envoyé en préfecture le 12/12/2025
Reçu en préfecture le 12/12/2025
Publié le
ID : 029-212902746-20251212-D2025128SCA-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

L'An deux mil vingt cinq
Le Mercredi 10 Décembre à 19H06

DEL 2025/128

LE CONSEIL MUNICIPAL légalement convoqué, s'est réuni à l'Espace Youenn Gwernig sous la présidence de Monsieur Jean-Yves LE GOFF, MAIRE DE SCAËR.

Étaient présents 22 Conseillers sur 29 :

MM Jean-Yves **LE GOFF,** Hélène **LE BOURHIS,** Robert **RAOUL,** Martine **BOUCHER,** Jean-François **LE MAT,** Marie-Pierre **GIRE,** Danielle **LE GALL,** Fabienne **CAILLAREC,** Ludovic **RUHIER,** Frédéric **MICHEL,** Anne **LE GALL,** Jean-Pierre **GUILLOU,** Anne-Laure **LE GRAND,** Didier **MORGANT,** Delphine **BOUGUENNEC,** Isabelle **TANGUY,** Roland **SAINT-JORE,** Marie-Antoinette **PEDRONO,** Anke **HULSHOF,** Kaëlig **PENCREAC'H**, Jeanne-Yvonne **TRICHE**, Didier **DALLENNES.**

ABSENTS EXCUSÉS : Frédéric **LE BEUX,** Marine **SENECHAL,** Jacqueline **SABATIER,** Gaétan **COSQUER,** Marie-Josée **CANEVET** qui ont donné respectivement à Robert RAOUL, Hélène LE BOURHIS, Isabelle TANGUY, Jean-Pierre GUILLOU, Didier DALLENNES.

ABSENTS : Pierrette **LE FLOCH**, Isabelle **DEWINTRE.**

Madame Isabelle **TANGUY** a été élue Secrétaire.

DEL 10.12.2024 / 2025/128 : AUTORISATION DE DÉPÔT D'UN DOSSIER DE SUBVENTION AU TITRE DE LA DOTATION DE SOUTIEN À L'INVESTISSEMENT LOCAL (DSIL) :

RAPPORTEUR M. LE MAIRE,

M. Le Maire rappelle que le Gouvernement poursuit l'effort de l'État en faveur de l'investissement des collectivités territoriales, en pérennisant la dotation de soutien à l'investissement local (DSIL) créée en 2016 pour apporter un soutien exceptionnel aux collectivités locales.

La dotation de soutien à l'investissement local (DSIL) permet à l'État de financer les grandes priorités d'investissement des communes ou de leurs groupements. Avec la DETR et le FNADT, elle constitue l'un des principaux leviers de l'Etat en faveur du développement local. La dotation de soutien à l'investissement local (DSIL), versée par les services de l'État, permet de soutenir l'investissement des collectivités territoriales en matière de :

Envoyé en préfecture le 12/12/2025
Reçu en préfecture le 12/12/2025
Publié le
ID : 029-212902746-20251212-D2025128SCA-DE

- Développement écologique des territoires, qualité du cadre de vie, rénovation énergétique et développement des énergies renouvelables,

- Mise aux normes et sécurisation des équipements publics,

- Développement d'infrastructures en faveur de la mobilité et de la construction de logements,

- Développement du numérique et de la téléphonie mobile,

- Création, transformation et rénovation de bâtiments scolaires,

- Réalisation d'hébergements et d'équipements publics rendus nécessaires par l'accroissement du nombre d'habitants.

La dotation de soutien à l'investissement local (DSIL) est inscrite depuis 2018 dans le code général des collectivités territoriales (CGCT) en son article L 2334-42. Elle est destinée aux collectivités et à leurs groupements à fiscalité propre. Elle est ciblée sur le financement d'opérations d'investissement au travers de thématiques éligibles précisées dans une circulaire transmise aux élus par le préfet.

Solliciter un fonds DSIL (100 K€), c'est permettre à la commune de Scaër de conduire son projet ambitieux de création d'un équipement pluridisciplinaire.

Il s'agit d'un réel besoin de la population.

Les principaux objectifs de ce projet sont de promouvoir les activités culturelles et sportives sur le territoire intercommunal, dynamiser la commune, permettre plusieurs activités sur la salle de sport en simultané, créer un lieu de convivialité et de lien social, rendre un service d'exception à la population par des équipements connectés.
La commune dispose des labels « Terre de jeux 2024 », « Station Verte » et « Ville Active & sportive ». Ce projet s'inscrit donc dans la continuité de modernisation de la commune.

VU l'exposé de M. Le Maire,

VU l'avis favorable de la Commission « Ressources » en date du Mercredi 03 décembre 2025,

Envoyé en préfecture le 12/12/2025
Reçu en préfecture le 12/12/2025
Publié le
ID : 029-212902746-20251212-D2025128SCA-DE

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents ou représentés

DECIDE

Article N°1 :
DE VALIDER le plan de financement prévisionnel tel que présenté ci-dessous,

Plan de financement prévisionnel - Complexe pluridisciplinaire

DEPENSES	Montant HT	Montant TTC
HONORAIRES MAÎTRISE-D'ŒUVRE	1 087 405.85 €	1 304 887.02 €
MONTANT TOTAL DES TRAVAUX	4 828 165.00 €	5 793 798.00 €
VOIRIES ET RESEAUX DIVERS (VRD)	562 500.00 €	675 000.00 €
TERRAIN SYNTHETIQUE	640 000.00 €	768 000.00 €
DESAMIANTAGE - DEPLOMBAGE - DEMOLITION	78 857.00 €	94 628.40 €
GROS ŒUVRE - MACONNERIE	1 002 714.00 €	1 203 256.80 €
CHARPENTE BOIS - BARDAGE	257 587.00 €	309 104.40 €
ETANCHEITE - COUVERTURE BAC ACIER	189 202.00 €	227 042.40 €
COUVERTURE ARDOISE	118 460.00 €	142 152.00 €
MENUISERIES EXTERIEURES - ALU	164 210.00 €	197 052.00 €
SERRURERIE	140 236.00 €	168 283.20 €
CLOISONS DOUBLAGES PLAFONDS PLATRES	204 710.00 €	245 652.00 €
PLAFONDS DÉMONTABLES	62 442.00 €	74 930.40 €
CHAPES - CARRELAGES - FAÏENCES	55 225.00 €	66 270.00 €
SOLS SOUPLES	52 463.00 €	62 955.60 €
MENUISERIES INTERIEURES	119 015.00 €	142 818.00 €
EQUIPEMENTS SPORTIFS	70 776.00 €	84 931.20 €
PEINTURE	79 768.00 €	95 721.60 €
CVC - PLOMBERIE	585 000.00 €	702 000.00 €
GEOTHERMIE	125 000.00 €	150 000.00 €
ELECTRICITE CFO CFA	300 000.00 €	360 000.00 €
ASCENSEUR	20 000.00 €	24 000.00 €
TOTAL DES DEPENSES	5 915 570.85 €	7 098 685.02 €

RECETTES	Montant
SUBVENTIONS	1 742 731.00 €
ETAT	410 000.00 €
Agence Nationale du Sport	110 000.00€
DETR	100 000.00€
DSIL	100 000.00€
Fonds Vert	100 000.00€
CONSEIL DEPARTEMENT 29 - PACTE FINISTERE 2030 - VOLET 1	100 000.00 €
CONSEIL DEPARTEMENT 29 - PACTE FINISTERE 2030 - VOLET 2	200 000.00 €
CONSEIL REGIONAL - Bien Vivre en Bretagne	200 000.00 €
FONDS DE CONCOURS (CC) DEMOLITION RECONSTRUCTION ENERGIE	100 000.00 €
FEDERATIONS	
FFJ	0.00 €
FAFA	10 000.00 €
FONDATION DU PATRIMOINE	0.00 €
SDEF Maîtrise d'œuvre part le Rénovation Fiscal	127 405.00 €
SDEF	50 000.00 €
ACTEE - CHENE - SAISON 4	120 000.00 €
ADEME partie géothermie + faisabilité	175 276.00 €
EUROPE	0.00 €
CAF	0.00 €
FCTVA	1 164 468.29 €
PRÊT	4 000 000.00 €
FONDS PROPRES	191 485.73 €
TOTAL DES RECETTES	7 098 685.02 €

Article N°2 :
D'AUTORISER Monsieur le Maire à solliciter la DSIL à la hauteur de 100 K€ pour la programmation 2026, et de l'autoriser à signer tout acte à intervenir relatif à ce dossier.

Article n°3 :
La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Rennes - 3 rue Contour de la Motte 35044 RENNES - dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

M. LE MAIRE
Jean-Yves **LE GOFF**

MAIRIE DE SCAER

Secrétaire de séance
Isabelle TANGUY